

Michael Stolleis, l'histoire européenne du droit et l'histoire du droit international

Cahen, Raphaël; Hakim, Nader

Published in:
Clio @ Themis

DOI:
[10.4000/11sgl](https://doi.org/10.4000/11sgl)

Publication date:
2024

License:
CC BY-NC-SA

Document Version:
Final published version

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):
Cahen, R., & Hakim, N. (Ed.) (2024). Michael Stolleis, l'histoire européenne du droit et l'histoire du droit international. *Clio @ Themis*, 26. <https://doi.org/10.4000/11sgl>

Copyright

No part of this publication may be reproduced or transmitted in any form, without the prior written permission of the author(s) or other rights holders to whom publication rights have been transferred, unless permitted by a license attached to the publication (a Creative Commons license or other), or unless exceptions to copyright law apply.

Take down policy

If you believe that this document infringes your copyright or other rights, please contact openaccess@vub.be, with details of the nature of the infringement. We will investigate the claim and if justified, we will take the appropriate steps.



Clio@Themis

Revue électronique d'histoire du droit

26 | 2024

Hommages à Michael Stolleis et Paolo Grossi

Michael Stolleis, l'histoire européenne du droit et l'histoire du droit international

Raphaël Cahen



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cliothemis/4828>

DOI : 10.4000/11sgl

ISSN : 2105-0929

Éditeur

Association Clio et Themis

Référence électronique

Raphaël Cahen, « Michael Stolleis, l'histoire européenne du droit et l'histoire du droit international », *Clio@Themis* [En ligne], 26 | 2024, mis en ligne le 01 juin 2024, consulté le 12 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/cliothemis/4828> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11sgl>

Ce document a été généré automatiquement le 12 juin 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Michael Stolleis, l'histoire européenne du droit et l'histoire du droit international

Raphaël Cahen

Introduction

- 1 Ma première rencontre avec Michael Stolleis date de juin 2008. J'avais passé une audition pour le Collège des doctorants du Max Planck Institut (MPI) pour l'histoire européenne du droit ; il s'appelle dorénavant MPI pour l'histoire et la théorie du droit. Stolleis était très célèbre dans le milieu de l'histoire du droit en Europe et je m'étais déjà familiarisé avec son œuvre. Notamment à travers son *Histoire du droit public en Allemagne* et grâce à son essai lumineux intitulé *L'œil de la loi : histoire d'une métaphore* lequel venait d'être traduit en français¹. Je n'ai rejoint le Collège des doctorants que deux années plus tard, en octobre 2010, puisque j'avais accepté entre temps un poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'université de la Rochelle.
- 2 Dès mon arrivée au MPI, Michael Stolleis m'avait fait parvenir son texte *Rechtsgeschichte schreiben. Rekonstruktion, Erzählung, Fiktion ?*². Ce *Discours de la méthode* était devenu imparable pour tout doctorant/chercheur séjournant au MPI. En parallèle de cette réflexion méthodologique sur comment écrire une thèse et/ou un article en histoire du droit, j'avais mis à profit mes premiers mois à Francfort pour étudier en profondeur l'un de ses premiers textes : sa thèse, *Die Moral in der Politik bei Christian Garve*³.
- 3 Elle avait été écrite sous la direction de Sten Gagnér à Munich en 1967. Gagnér, né en Suède, avait obtenu à Munich en 1964, une chaire d'histoire du droit comparée. Il dirigea de nombreuses thèses dont celle de Joachim Rückert sur August Ludwig Reyscher et celle de Michael Kunze sur les procès de sorcières au XVI^e siècle. Kunze s'est ensuite spécialisé sur la pensée de Rudolf von Ihering. Mais, il est surtout devenu très célèbre en tant que chansonnier dans les années 1970 et 1980⁴. Sten Gagnér a marqué durablement l'œuvre de Michael Stolleis par l'intermédiaire du philosophe

Wittgenstein. Quant à Michael Kunze et Joachim Rückert, ils sont restés ses amis jusqu'à la fin de sa vie⁵.

- 4 Dans la petite communauté internationale de doctorants, de chercheurs invités et de *Guest professors* au MPI à Francfort entre 2010 et 2013, nous évoquions aussi souvent la présence de Stolleis au sein de la littérature et du cinéma. En effet, Bernhard Schlink se serait inspiré de Stolleis pour son roman *Der Vorleser* adapté au cinéma par Stephen Daldry avec Kate Winslet, David Kross et Ralph Fiennes (dans le rôle de Michael Berg)⁶. Schlink a très bien connu Stolleis (il lui a récemment rendu hommage) et le héros du roman était devenu, tout comme Stolleis, directeur d'un institut d'histoire du droit après avoir assisté aux procès de Francfort (1963-1965)⁷.
- 5 Michael Stolleis a inspiré un très grand nombre de jeunes historiens du droit provenant d'une grande variété de pays. Il n'a lui-même appris l'anglais et le français que dans un âge avancé mais il maîtrisait relativement bien ces deux langues. En dehors de ce rôle de passeur, de maître et de connecteur de la communauté mondiale des historiens du droit, Stolleis a beaucoup écrit. Là encore, ce qui caractérise son œuvre c'est la grande variété des thématiques et des époques abordées. Du Moyen Âge à l'époque contemporaine en passant par le droit social, le droit européen, le droit constitutionnel et le droit international⁸. Dans cette immensité de thématiques, Stolleis a profondément transformé la recherche à travers son projet d'une histoire européenne du droit (I) et par ses impulsions en histoire du droit international (II).

I. Le projet d'une histoire européenne du droit

- 6 Thomas Duve (l'un des trois directeurs actuels du MPI) a rappelé à de nombreuses occasions la genèse du projet d'une histoire européenne du droit⁹. Pour Stolleis, il s'agissait d'un véritable « combat » (A) que d'autres poursuivent aujourd'hui en « héritage » (B).

A. Le combat de Stolleis

- 7 Même si ses thématiques de recherches furent nombreuses et diverses, l'histoire européenne du droit (de même que l'Europe en tant que projet politique) a toujours occupé une place particulière dans l'œuvre de Stolleis. Dès 1995, il s'est posé la question d'un droit constitutionnel européen avant de se pencher sur les racines et les traditions juridiques de l'Europe¹⁰. Cette réflexion s'est poursuivie tant du point de vue du droit européen contemporain que de l'histoire européenne comparée des institutions¹¹.
- 8 C'est en 2008-2009, qu'il s'était attardé plus longuement sur le projet d'« une Histoire du droit européenne ». Il avait prononcé à ce sujet une conférence à Ljubljana en allemand laquelle avait servi de base à son article publié dans la revue *Clio@Themis*¹². La question de l'héritage juridique européen a également jalonné ses questionnements pendant de nombreuses années¹³.
- 9 Là encore, il s'est penché sur une grande variété de thématiques liées aux questions européennes lesquelles sont bien trop nombreuses pour être abordées en détail dans cet article. Admirateur de Wittgenstein et influencé par son maître Sten Gagnér, la question de la langue ne va cesser aussi de le tarauder dans ses réflexions méthodologiques¹⁴. Il s'inquiétait aussi de l'augmentation du localisme dans la

recherche et du manque de traductions (je me souviens que c'est un sujet sur lequel on s'était entretenu à plusieurs reprises à Francfort)¹⁵. Enfin, pour lui, le ciment de l'Union européenne provenait justement de la culture européenne commune. C'est cet héritage qui était en mesure de nous aider à faire face aux menaces des temps présents¹⁶.

B. Son héritage

- 10 Son combat a fédéré un très grand nombre de jeunes historiens du droit. En effet, c'est Michael Stolleis, qui avait poussé à la création du Forum des jeunes historiens du droit (devenu *Association of Young Legal Historians*) à Francfort en 1992 ; comme Thomas Duve l'a rappelé en 2019, à Bruxelles, à l'occasion du 25^e Forum¹⁷. Michael Stolleis avait pris l'initiative à la chute du mur de Berlin d'inviter des jeunes historiens du droit de l'Est et de l'Ouest de l'Europe au MPI à Francfort. Lorsque j'ai commencé moi-même à participer aux forums, à l'Institut universitaire européen de Florence en avril 2009, l'aura de Stolleis était toujours prégnante au sein de la nouvelle génération de jeunes historiens du droit¹⁸. D'autant qu'en mars 2010, c'était de nouveau au MPI à Francfort que le forum fut organisé. D'une certaine manière, quasiment l'ensemble des participants aux divers forums dans les années 2000 et 2010 étaient des émules de Stolleis¹⁹.
- 11 Une autre association a été inspiré aussi par l'œuvre de Michael Stolleis, même s'il n'a pas été à l'origine de sa création. Il s'agit de l'*European Society for Comparative Legal History* créée en Espagne à Valence en juillet 2010²⁰. En juillet 2014, à Macerata, c'est bien Stolleis qui a ouvert la troisième biennale par le biais d'une *Keynote* lumineuse sur *Traditions and Changes and the Role of Legal History*²¹. Là encore, je peux témoigner que lors de la 7^e biennale à Augsburg en juin 2023, Michael Stolleis était très présent dans les conversations. Il faut dire que plusieurs générations d'historiens du droit portées vers le comparatisme sont passées par « l'école Stolleis ». Je me souviens de longue conversation avec Laura Beck Varela (Madrid) et Otto Danwerth (Francfort) sur l'importance de Stolleis en tant que maître de l'histoire européenne du droit et de l'histoire du droit comparé pour des générations de chercheurs provenant principalement du continent européen mais pas uniquement. Stolleis a joué un rôle pionnier dans un second domaine : l'histoire du droit international.

II. L'histoire du droit international

- 12 L'histoire du droit international irrigue l'œuvre de Stolleis d'autant qu'elle occupe une place non négligeable dans sa monumentale *Histoire du droit public*²². Il a apporté des impulsions fondamentales (A) au sein de cette branche de l'histoire du droit et ses héritiers ont poursuivi son œuvre (B).

A. Les impulsions de Stolleis

- 13 Dans sa recension de l'ouvrage pionnier de Martti Koskenniemi, *The Gentle Civilizers of nations*, Stolleis avait reconnu immédiatement l'importance du travail de celui qui est souvent considéré comme « le pape de la discipline »²³. Lorsqu'il publia son compte-rendu, cela faisait déjà quelques années qu'il avait favorisé l'essor de l'histoire du droit international par le biais d'impulsions fondamentales.

- 14 En effet, il avait obtenu, dès 1997, un financement de la Fondation allemande de la science (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*) pour étudier « la science allemande du droit international en Europe aux 19^e et 20^e siècle » (*Deutsche Völkerrechtswissenschaft im Europa des 19. und 20. Jahrhunderts*). Pendant quatre années, il a poursuivi des recherches sur le sujet avec Ingo Hueck²⁴.
- 15 Il a notamment édité en 2004 avec l'ancien président de la société japonaise pour l'histoire du droit international, Masaharu Yanagihara, le volume *East Asian and European Perspectives on International Law*²⁵. Ce recueil fut l'un des premiers à sortir de l'Eurocentrisme et à présenter une perspective plus globale sur le droit international. On peut citer comme autres publications, à titre d'exemples, un article sur « les idées politiques en droit international » ou encore une analyse portant sur « la dissolution de l'union entre la Norvège et la Suède »²⁶. Il s'est penché aussi sur le concept de souveraineté autour des années 1814 ou encore sur le droit international allemand dans l'entre-deux guerres et sur les traités en tant qu'objet juridique d'étude²⁷. A l'instar de l'histoire européenne du droit, l'œuvre de Stolleis fut poursuivie dans le champ de l'histoire du droit international²⁸.

B. Ses héritiers

- 16 Même s'il est loin d'être le seul, c'est principalement Miloš Vec qui a approfondi les impulsions de Michael Stolleis dans le domaine de l'histoire du droit international. Au sein du MPI à Francfort, Miloš Vec a dirigé, de 2008 à 2012, le projet *Das Völkerrecht und seine Wissenschaft, 1789-1914*. J'ai pu bénéficier également des échanges avec les chercheurs impliqués dans cette recherche. Stolleis, le maître de Vec, a soutenu l'ensemble des doctorants du projet, notamment Nina Keller-Kemmerer, et aussi d'autres chercheurs qui ont séjourné au MPI et travaillé sur une thématique similaire à l'exemple d'Elisabetta Fiocchi Malaspina²⁹. Un très grand nombre de travaux en ont résulté. Miloš Vec a publié notamment un ouvrage collectif avec Luigi Nuzzo (lui aussi fortement influencé par Stolleis) sur *Constructing international Law* et un autre avec Serge Dauchy sur les *Conflicts entre les peuples*³⁰. À la même époque avec Thomas Hippler, Miloš Vec mena à bien une recherche sur les *European Peace Movements in the Nineteenth Century*. Il s'agissait d'un sous projet de la recherche entreprise par Martti Koskeniemi et Bo Stråth sur *Europe 1815-1914 Between Restoration and Revolution, National Constitutions and Global Law : an alternative View on the European Century 1815-1914*³¹.
- 17 Récemment, l'histoire du droit international s'est écartée d'une histoire européenne du droit international pour tendre vers une histoire transnationale et globale du droit international. D'autres tendances et approches sont apparues comme les études TWAIL ou encore les *post-colonial* et les *gender studies* ce que Stolleis a pu lui-même observer³².
- 18 Enfin, et cela est loin d'être anodin, Stolleis a participé à seulement trois jurys de thèses en France ; elles portaient toutes sur le droit international. La thèse de Clément Millon sur *Occupation allemande et justice française : les droits de la puissance occupante sur la justice judiciaire, 1940-1944* qu'il avait co-dirigé avec Serge Dauchy et Albrecht Cordes³³ ; ma thèse sur Friedrich Gentz en tant que rapporteur³⁴ ; celle de Zülâl Muslu sur *Mutation à la Maison des Roses : Souveraineté ottomane et tribunaux mixtes de commerce dans le long XIX^e siècle*³⁵.

Conclusion

- 19 Pour conclure, il y a une croyance coréenne (*Inyeon*) difficilement traduisible dans une autre langue qui porte sur les rencontres et les traces que ses dernières vont laisser dans notre vie. Ma rencontre avec Stolleis a eu un impact déterminant sur ma trajectoire de même que sur celle de Zülâl Muslu, Miloš Vec et un très grand nombre de chercheuses et chercheurs dans le monde entier³⁶.
- 20 Il m'avait reçu dans sa villa à Kronberg im Taunus (nord-est de Francfort) en juillet 2014. Je me souviens de deux étages remplis de livres empilés les uns sur les autres formant une espèce de labyrinthe. Nous ne sommes revus en mai 2016 pour la table ronde autour de l'ouvrage de Jean-Louis Halpérin, *Histoire de l'état des juristes - Allemagne, XIX^e-XX^e siècles*, et en novembre 2016 pour ses conférences au Collège de France à l'invitation d'Alain Supiot³⁷. Il était fidèle à lui-même : charismatique et d'une grande humilité. Notre dernière discussion remonte à décembre 2018 à l'occasion de la soutenance de thèse de mon amie Zülâl Muslu. Il s'était réjoui de nous revoir et avait souligné avec enthousiasme que Francfort symbolisait notre connexion commune (*Inyeon*).
- 21 Il faut dire que réciproquement, Stolleis a nourri son œuvre et ses approches méthodologiques de ses rencontres et de sa lecture des travaux de jeunes chercheurs du monde entier qui sont passés par Francfort. C'est pourquoi, la publication récente du livre collectif sur *Relations internationales et droit(s)* auquel une vingtaine de chercheurs provenant de divers pays et continents ont participé (dont Nina Keller-Kemmerer et Miloš Vec) est aussi une autre façon de lui rendre hommage et de le remercier pour ses impulsions fédératrices tant en histoire européenne du droit que dans le champ de l'histoire du droit international³⁸.

NOTES

1. M. Stolleis, *L'œil de la loi : Histoire d'une métaphore*, trad. S. Hürstel, Paris, Fayard, 2006 ; pour la version allemande : M. Stolleis, *Das Auge des Gesetzes. Geschichte einer Metapher*, Munich, C. H. Beck, 2003. Le texte a été traduit en italien (2007), anglais (2008), turc (2009), espagnol (2010), russe (2012), chinois (2012) et en portugais brésilien (2014).
2. M. Stolleis, *Rechtsgeschichte schreiben. Rekonstruktion, Erzählung, Fiktion ?*, Bâle, Schwabe Verlag, 2008.
3. M. Stolleis, *Die Moral in der Politik bei Christian Garve*, Munich, Leidig-Druck, 1967 ; voir aussi M. Stolleis, *Staatsraison, Recht und Moral in philosophischen Texten des späten 18. Jahrhunderts*, Meisenheim, Hain, 1972.
4. M. Stolleis, « Sten Gagnér (1921-2000), ein großer Lehrer der europäischen Rechtsgeschichte », *Quaderni Fiorentini*, 29, 2001, p. 560-569.
5. Voir M. Kunze, « Schlusswort », *Michael Stolleis zum Gedenken*, dir. M. Auer, T. Duve, S. Vogenauer, Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 2023, p. 67-70 ; J. Rückert, « Nachruf auf Michael Stolleis », janvier 2022, https://www.uni-frankfurt.de/112134403/Nachruf_Stolleis.pdf.

6. B. Schlink, *Der Vorleser*, Zürich, Diogenes, 1995 ; M. Stolleis, « Die Schaffnerin. Bernhard Schlink läßt vorlesen », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 9 septembre 1995.
7. B. Schlink, « Rechtsgeschichte und Rechtsgeschichten », *Michael Stolleis zum Gedenken*, op. cit., p. 13-20.
8. *Michael Stolleis, Ausgewählte Aufsätze und Beiträge*, dir. S. Ruppert & M. Vec, Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 2011 ; M. Vec, « Eine leuchtende Spur : Zum Tod des Frankfurter Juristen und Völkerrechtshistorikers Michael Stolleis (20. Juli 1941-18. März 2021) », *Journal of the History of International Law (JHIL)*, 18 juin 2021, <https://doi.org/10.1163/15718050-12340190>.
9. Notamment T. Duve, « European Legal History – Concepts, Methods, Challenges », *Entanglements in Legal History: Conceptual Approaches*, dir. T. Duve, Francfort-sur-le-Main, MPI, 2014, p. 29-66, <https://www.lhlt.mpg.de/publications/gplh-1> ; pour son hommage à Stolleis, voir T. Duve, « Michael Stolleis (1941-2021) », *Rechtsgeschichte – Legal History (Rg)*, 29, 2021, p. 22-27, <http://dx.doi.org/10.12946/rg29/022-024>.
10. Voir par exemple M. Stolleis, « Das "europäische Haus" und seine Verfassung », *KritV*, 3, 1995, p. 275-297 ; M. Stolleis, « European Legal History – Traditions and Visions », *Rättshistoria i förändring. Olinska stiftelsen 50 år*, dir. K. Å. Modéer, Lund, Roennells, 2002, p. 167-179 ; M. Stolleis, « Europa nach Nizza. Die historische Dimension », *NJW*, 14, 2002, p. 1022-1024.
11. *European and International Regulation after the Nation State. Different Scopes and Multiple Levels*, dir. A. Héritier, M. Stolleis et F. Scharpf, Baden-Baden, Nomos, 2004 ; M. Stolleis, « Concepts, models and traditions of a Comparative European Constitutional History », *Giornale di Storia Costituzionale*, 19, 2010, p. 45-56 ; M. Stolleis, « Rechtlich verfasstes Europa », *Eine Verfassung für ein Europa mit 25 Mitgliedstaaten: Vielfalt und Einheit zugleich*, dir. M. Zuleeg, M. Savat et J.-Ph. Derosier, Baden-Baden, Nomos, 2005, p. 31-38 ; M. Stolleis, « Was kommt nach dem souveränen Nationalstaat ? Und was kann die Rechtsgeschichte dazu sagen ? », *European and International Regulation after the Nation State – Different Scopes and Multiple Levels*, dir. Héritier et. al., Baden-Baden, Nomos, 2024, p. 17-30.
12. M. Stolleis, « Europäische Rechtsgeschichte, immer noch ein Projekt », *Vilfanov Spominski Zbornik*, Ljubljana 2008, p. 1-14 ; M. Stolleis « Histoire du droit européenne, toujours à l'état de projet ? », *Clio@Themis*, 1, 2009, p. 1-23, <https://doi.org/10.35562/cliiothemis.1970>.
13. Voir notamment M. Stolleis, « La promesse du droit », *Europa Notre Histoire*, dir. É. François et T. Serrier, Paris, Les Arènes, 2017, p. 367-381 ; M. Stolleis, « Europa als Rechtsgemeinschaft », *Historia Constitucional. Revista Electrónica*, 10, 2009, p. 465-474, <https://doi.org/10.17811/hc.v0i10.241> ; M. Stolleis, « The Historical Roots of European Legal Culture », *Tidskrift utgiven av Juridiska Föreningen i Finland*, 146, 2010, p. 482-492 ; M. Stolleis, « La idea europea de Estado de derecho », *La Metamorfosis del Estado del Derecho*, dir. M. Presno, Oviedo, Junta General del Principado de Asturias, 2014, p. 27-55.
14. M. Stolleis, « Die Sprache der Macht – die Macht der Sprache. Nachbemerkung zur zweiten Budapest Debate on Europe », *Valerio*, 16, 2014, p. 177-179.
15. M. Stolleis, « Wir Europäer lesen einander immer weniger », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1. octobre 2014, p. 4 ; M. Stolleis, « Wegenetz durch die europäische Kulturlandschaft. Plädoyer für einen gemeinsamen Bildungskanon », *Kann Kultur Europa retten?*, dir. Ronald Grätz, Bonn, Bundeszentrale für Politische Bildung, 2017, p. 57-62.
16. M. Stolleis, *Estado, Europa, Globalización. Constitución y Utopía*, Santiago de Chile, Ediciones Jurídicas Olejnik, 2017 ; M. Stolleis, « The european welfare-state – a model under threat », *Quaderni Fiorentini*, 46, 2017, p. 17-39 ; M. Stolleis, « Das europäische Erbe des Verfassungsstaats in der Epoche der Globalisierung », *Jahrbuch der Japanisch-Deutschen Gesellschaft für Rechtswissenschaft*, 33/34, 2014/15, p. 1-21 ; M. Stolleis, « Epochen und Zäsuren in der europäischen Rechtsgeschichte », *Les usages de la temporalité dans les sciences sociales. Vom Umgang mit Temporalität in den Geistes- und Sozialwissenschaften*, dir. P. Monnet, T. Maissen et B. Mittler, Bochum, Dr. Dieter Winkler, 2019, p. 85-95 ; M. Stolleis, « Die europäische Rechtskultur – ein

Baustein der Zukunft », *Michael Stolleis, Geistes – und sozialwissenschaftliche Europaforschung. Rede bei der Entgegennahme des Meyer-Struckmann-Preises 2019*, dir. A. Landwehr, Düsseldorf, Verlag Kettler, 2020, p. 26-39.

17. T. Duve, « Editorial », *Rg*, 29, 2021, p. 5-8, <http://dx.doi.org/10.12946/rg29/007-008> ; W. De Rycke, M. Jottrand, R. Landmeters, S. Plasschaert, C. M. in't Veld, « 25th Annual Forum of Young Legal Historians : Introduction », *Rg*, 29, 2021, p. 198-199, <http://dx.doi.org/10.12946/rg29/198-199>.

18. Pour les actes du Forum de Florence, voir *Inter-Trans-Supra ? Legal Relations and Power structure in History*, dir. N. Domeier, E. Augusti & M. Prutsch, Sarrebruck, AV Akademikerverlag, 2011.

19. Pour l'ensemble des colloques de l'AYLH (après 2007) voir le site officiel : <https://aylh.org/>.

20. A. Masferrer, « Enhancing comparative legal history : the ESCLH's contribution on its 10th anniversary », *Comparative Legal History*, 7/1, 2019, p. 67-92, <https://doi.org/10.1080/2049677X.2019.1614136>.

21. *Ibid.*, p. 74. Voir aussi le programme de la 3^e biennale : <http://diue.unimc.it/site-news/eventi/esclh-third-biennial-conference-traditions-and-changes/>

ThirdBiennialConf_Programme%20-3.pdf.

22. M. Stolleis, *Geschichte des öffentlichen Rechts in Deutschland, Erster Band Reichspublizistik und Policywissenschaft 1600-1800*, Munich, Beck, 1988 (traduction en français par M. Sellenart, *Histoire du droit public en Allemagne. Droit public impérial et science de la police 1600-1800*, Paris, PUF, 1998) ; M. Stolleis, *Geschichte des öffentlichen Rechts in Deutschland, Zweiter Band Staatsrechtslehre und Verwaltungswissenschaft 1800-1914*, Munich, Beck, 1992 (traduction en français M. A. Maillet et M. A. Roy, *Histoire du droit public en Allemagne, 1800-1914*, Paris, Dalloz, 2014) ; M. Stolleis, *Geschichte des öffentlichen Rechts in Deutschland, Dritter Band Staats – und Verwaltungsrechtswissenschaft in Republik und Diktatur 1914-1945*, Munich, Beck, 1999 ; M. Stolleis, *Geschichte des öffentlichen Rechts in Deutschland, Vierter Band Staats – und Verwaltungsrechtswissenschaft in West und Ost 1945-1990*, Munich, Beck, 2012 ; M. Stolleis, *Öffentliches Recht in Deutschland. Eine Einführung in seine Geschichte. 16.-21. Jahrhundert*, Munich, Beck, 2014 (traduit en français par A. Gaillet, *Introduction à l'histoire du droit public en Allemagne, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2018) ; voir aussi son hommage : A. Gaillet, « Michael Stolleis. Un maître universitaire, un grand homme. Eine französische Hommage », *Jahrbuch des öffentlichen Rechts*, 70, 2022, p. 785-794, <https://doi.org/10.1628/joer-2022-0036>.

23. M. Stolleis, « Unterm Vergrößerungsglas. Martti Koskenniemi glänzende Geschichte des Völkerrechts, Review of : Martti Koskenniemi, *The Gentle Civilizer of Nations. The Rise and Fall of International Law 1870-1960*, Cambridge Univ. Press 2001 », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 22 Juillet 2002, p. 37.

24. Jochen von Bernstorff avait participé aussi à cette recherche à travers sa thèse : J. von Bernstorff, *Der Glaube an das universale Recht. Zur Völkerrechtstheorie Hans Kelsens und seiner Schüler*, Baden-Baden, Nomos, 2001 ; voir aussi J. von Bernstorff, « The Historical School and German International Legal Thought in the 19th century », *JHIL*, 25/3, 2023, p. 311-353, <https://doi.org/10.1163/15718050-bja10088>.

25. *East Asian and European Perspectives on International Law*, dir. M. Stolleis et M. Yanagihara, Baden-Baden, Nomos, 2004.

26. M. Stolleis, « Zur Ideengeschichte des Völkerrechts 1870-1939 », *Ideen als gesellschaftliche Gestaltungskraft im Europa der Neuzeit. Beiträge für eine erneuerte Geistesgeschichte*, dir. L. Raphael & H. E. Tenorth, Munich, Oldenbourg, 2006, p. 161-171 ; M. Stolleis, « The dissolution of the Union between Norway and Sweden within the context of international law – hundred years later », *Rett, Nasjon, Union. Den svensk – norske unionens rettslige historie 1814-1905*, dir. O. Mestad et D. Michalsen, Oslo, Universitetsforlaget, 2005, p. 35-48 ; M. Stolleis, « Die Auflösung der Union zwischen Norwegen und Schweden von 1905, ein Jahrhundert später », *Europa und seine*

Verfassung, Festschrift für Manfred Zuleeg, dir. C. Gaitanides, S. Kadelbach, G. C. R. Iglesias, Baden-Baden, Nomos, 2005, p. 46-58.

27. M. Stolleis, « Souveränität um 1814 », *Konstitutionalismus und Verfassungskonflikt*, dir. U. Müßig, Tübingen, Mohr Siebeck, 2006, p. 101-115 ; M. Stolleis, « Against Universalism – German International Law under the Swastika: Some Contributions to the History of Jurisprudence 1933-1945 », *German Yearbook of International Law*, 50, 2007-2008, p. 91-110 ; M. Stolleis, « Staatsverträge in der Neueren Staats- und Völkerrechtsgeschichte », *Zeitschrift für Altorientalische und Biblische Rechtsgeschichte*, 19, 2013, p. 1-11.

28. R. Cahen, F. Dhondt. E. Fiocchi Malaspina, « L'essor récent de l'histoire du droit international », *Clio@Themis. Revue électronique d'histoire du droit*, 18, 2020, <https://doi.org/10.35562/cliiothemis.298>.

29. E. F. Malaspina, *L'eterno ritorno del Droit des gens di Emer de Vattel (secc. XVIII-XIX) : L'impatto sulla cultura giuridica in prospettiva globale*, Francfort-sur-le-Main, MPI for European Legal History, 2017, <http://dx.doi.org/10.12946/gplh8> ; N. Keller-Kemmerer, *Die Mimikry des Völkerrechts Andrés Bellos 'Principios de Derecho Internacional'*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 2018 ; voir aussi S. Kroll, *Normgenese durch Re-Interpretation – China und das europäische Völkerrecht im 19. und 20. Jahrhundert*, Baden-Baden, Nomos, 2012.

30. *Les conflits entre peuples. De la résolution libre à la résolution imposée*, dir. S. Dauchy et M. Vec, Baden-Baden, Nomos, 2011 ; *Constructing International Law. The Birth of a Discipline*, dir. L. Nuzzo et M. Vec, Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 2012.

31. *Creating Community and Ordering the World : The European Shadow of the Past and Future of the Present*, dir. M. Koskeniemi et Bo Stråth, Helsinki, Unigrafia, 2014.

32. M. Stolleis, « Sur la place de l'histoire contemporaine du droit en Allemagne », *Clio@Themis*, 14, 2018, <https://doi.org/10.35562/cliiothemis.695> ; T. Duve, « What is global legal history ? », *Comparative Legal History*, 2020/2, p. 73-115, <https://doi.org/10.1080/2049677X.2020.1830488> ; I. de la Rasilla del Moral, *International Law and History : modern Interfaces*, Cambridge, CUP, 2021.

33. Thèse soutenue en 2009, voir <https://theses.fr/2009LIL20011> ; C. Millon, *Occupation allemande et justice française : les droits de la puissance occupante sur la justice judiciaire 1940-1944*, Paris, Dalloz, 2011.

34. Thèse soutenue le 27 septembre 2014, voir <https://theses.fr/2014AIXM1048> ; R. Cahen, *Friedrich Gentz (1764-1832) : Penseur post-Lumières et acteur du nouvel ordre européen*, Berlin / Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2017, <https://doi.org/10.1515/9783110455342>.

35. Thèse soutenue le 12 décembre 2018, voir <https://theses.fr/2018PA100142>.

36. Voir aussi, M. Vec, « Die Wahrheit schadet nie. Zum Tod des Rechtshistorikers Michael Stolleis (1941-2021) », *Historische Zeitschrift*, 314/3, 2022, p. 667-677, <https://doi.org/10.1515/hzhz-2022-0016> ; *id.*, « A luminous trace. Commemorating the Frankfurt Lawyer and Historian of International Law Michael Stolleis (20 July 1941-18 March 2021) » (traduit par R. Schäfer), *JHIL*, 23, 2021, p. 1-14, <https://brill.com/view/journals/jhil/aop/article-10.1163-15718050-12340188/article-10.1163-15718050-12340188.xml>.

37. Voir M. Stolleis, « Lecture de Histoire de l'état des juristes Allemagne, XIX^e-XX^e siècles », *Revue d'Histoire des Facultés de Droit et de la Culture Juridique*, 36, 2016, p. 41-46 ; pour les quatre conférences au Collège de France, voir <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/conferencier-invite/michael-stolleis>.

38. *Relations internationales et droit(s) : acteurs, institutions et législations comparées/Law(s) and international relations : Institutions, Actors and Comparative Legislation (1815-1914)*, dir. R. Cahen, S. L. Kimble, P. Allorant, W. Badier et P. S. Morris, Paris, A. Pedone, 2024.

RÉSUMÉS

Cet article porte sur ma rencontre avec Michael Stolleis et nos interactions dans les quinze dernières années. J'aborde aussi son projet d'une histoire européenne du droit et ses impulsions en histoire du droit international ainsi que son rôle en tant que passeur, maître et fédérateur de la communauté mondiale des historiens du droit.

This article is about my encounter with Michael Stolleis and our interactions over the last fifteen years. I also discuss his project for a European history of law and his impulses in the history of international law, as well as his role as passer, master and federator of the worldwide community of legal historians.

INDEX

Keywords : history of international law, european legal history, Michael Stolleis (1941-2021)

Mots-clés : histoire européenne du droit, histoire du droit international, Michael Stolleis (1941-2021)